

EDITION DE L'AMICALE DES STALAGS IL A-C-D-E

REDACTION ET ADMINISTRATION

68. rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9°) Téléphone: Trinité 78-44

Amicale. des Stalags II A-C-D-E Compte chèques postaux : La Source 30.175-35

Inscription Commission Paritaire n° 20.165

Kartoffeln ersatz

Au cours de l'automne de 1943, je me trouvais dans un kommando de bûcherons à Gelbensand, petit village situé à quelques kilomètres de Rostock.

La forêt avoisinante qui faisait partie des propriétés du grand duc de Mecklemburg, abritait un abondant gibier. Pour que les cerfs, chevreuils et sangliers n'aient pas à souffrir du manque de nourriture pendant l'hiver, du fourrage était mis en réserve dans de petites granges disséminées dans la forêt.

Les années précédentes, on donnait aux sangliers des pommes de terre à cochons et quelques betteraves. Cette année là, l'administration des eaux et forêts envoya pour la première fois, à notre « Forstmeister », des topinambours.

Aucun des Allemands de la région ne connaissait ces tuber-cules. Ce n'était pas le cas des P.G. français, et comme c'était l'occasion de varier un peu notre nourriture, nous en fîmes chacun un petit prélèvement.

J'étais alors homme de confiance du kommando, et le Forstmeister ayant vu notre intérêt pour cette nouveauté, me demanda ce que nous comptions en faire. Je lui répondis que nous connaissions bien cette plante appelée « topinambour » en français. On pouvait en manger et je lui expliquais la façon de l'accommoder.

Une idée amusante m'était venue. Alors, je l'invitais à venir à notre kommando pour y goûter. L'expérience s'étant avérée concluante et voyant l'intérêt offert pour l'économie de pommes de terre, il me demanda si je savais comment il fallait procéder pour

en planter. Comme j'ai fait mes hautes études agronomiques à Montmartre, j'ai tout de suite ré-pondu que j'étais tout à fait au courant.

Au printemps, je fus promu chef planteur et nous nous mîmes, mes camarades et moi, en devoir d'en planter à peu près un hectare, à raison de 2 ou 3 tubercules tout les 30 à 40 centimètres. De plus les civils allemands, s'étant eux aussi intéressés à cette culture, garnirent tous un coin de leur jardin avec ce concurent du rutabaga.

Notre plantation poussa très bien, nous eûmes de ravissantes fleurs jaunes. Puis, le Forstmeister vint me poser la question : Quand devons-nous les arracher ?...

Nous, nous avions fait déjà l'effort de les planter, il n'était pas question de les arracher !... J'ai donc répondu qu'il fallait attendre l'année prochaine, car la première année, les tubercules étaient encore trop petit. J'étais encouragé dans cette réponse par les succès de l'armée allemande qui progressait vers des positions reculées préparées à l'avance.

Le printemps 1945 arriva et les Russes aussi, nous partîmes, les topinambours restèrent

Quand on connait la vivacité de cette plante et son entêtement à repousser, je pense que par la suite la région a pu en faire l'exportation.

Je ne serais pas autrement surpris si l'on venait me dire que Gelbensand s'appelle maintenant « Topinambourg ».

G. BERGER.

Le geste que je n'oublierai jamais

Lorsque, le 15 août 1940, je quittais le stalag de Trèves, où j'étais resté une quinzaine de jours, le destin me dirigea vers le kommando de Karlich-Mulheim, à quelque 8 km de Coblence.

C'était un kommando où nous étions une trentaine de prisonniers, répartis au hasard chez les paysans de ce village.

Aujourd'hui, je me contenterai de vous relater un geste auquel je suis resté très sensible.

Mes « occupations » au cours des deux mois que je passai chez mon paysan consistaient aux divers travaux des champs; mais surtout arrachage et ramassage des pommes de terre et des betteraves. Je soignais aussi, plutôt mal que bien, les deux bœufs et les deux vaches de cette petite ferme.

Début septembre, les paysans s'entraidant pour les moissons, je participais aux travaux et aussi aux repas assez copieux servis à cette occasion, arrosés souvent de petits verres de schnaps.

Au cours de ces travaux, 7 septembre, une gerbe de paille lancée à la fourche mais que je recevais mal, puisque en pleine figure, fit que je perdis mes lu-nettes. Malgré les recherches effectuées immédiatement elles ne purent être retrouvées.

C'est pourquoi le 18 septembre, accompagné par un soldat, j'allais prendre le train pour Coblence. Pour aller à la gare (puis ensuite Coblence), nous marchions sur route, ce qui, au début, me gênait un peu, car tout le monde nous regardait.

A la gare, je m'asseyais sur un banc, le soldat debout, à côté de moi, faisant faire un détour aux civils pour ne pas qu'ils approchent.

Puis ce fut le train pour Co-blence et l'hospice où je passais la visite. Avant celle-ci, un copieux casse-croûte, que j'appréciais fort, me fut servi par des religieuses.

Ensuite le spécialiste m'examinait et mentionnait les numéros des verres. Le soldat me conduisait ensuite chez un spécialiste et celui-ci me donnait une paire de lunettes dont les verres me convenaient parfaitement.

Toujours en empruntant la chaussée, nous regagnions la gare, où, en attendant le train, environ une heure et demie, je restais dans la salle d'attente, celle-ci étant interdite par le soldat restant près de la porte.

Pendant cette longue attente, des voyageurs allaient et venaient dans la gare. Une musique militaire jouait pendant que les soldats embarquaient, allant vers la France.

A un certain moment, je remarquai une dame avec un bébé dans une voiture d'enfant. Elle parlait avec le soldat, discutant même avec animation et parfois il me semblait deviner qu'il s'agissait de moi. Mais en quoi pouvais-je l'in-

Puis elle partait, revenant au bout d'un moment, à nouveau elle parla avec le soldat et avant de s'éloigner, elle lui remit un paquet.

Les années ont passé et j'avoue ne garder d'elle aucun souvenir. Quel âge pouvait-elle avoir? Je

l'ignore totalement. Rien d'elle ne m'est resté sinon qu'au bout de quelques minutes le soldat me remit un gâteau assez gros et je me souviens, très sucré. Plus tard, dans le train qui nous ramenait vers Karlich, le soldat me remit deux autres gâteaux.

Le geste simple de cette inconnue est resté gravé, à jamais, dans ma mémoire, et aujourd'hui encore, lorsqu'il m'arrive d'y penser, ce n'est pas sans émotion et reconnaissance pour cette personne.

Il reste pour moi le témoignage réel qu'il y a partout des braves gens, des gens de cœur, et qui souffrent, sans aucun respect des frontières, du mal qu'occasionnent les guerres.

Car cette façon de faire fut, pour moi, un réel réconfort. Je réalisais que tous ces gens que je côtoyais n'étaient pas tous des

Il faut aussi, retournant en arrière, comprendre les souffrances morales que nous endurions puisqu'à cette époque et depuis trois mois, je n'avais, ainsi que la majorité de mes camarades, aucune nouvelle de chez moi. Il faut aussi penser aux nombreux prisonniers qui, mal nourris (ce ne fut pas mon cas) auraient béni le ciel pour ces quelques gâteaux.

N'oublions pas non plus que le geste de cette femme aurait pu lui coûter bien cher si... si le soldat n'avait pas été son complice.

Aussi je souhaite de tout cœur que le geste de cette maman lui ait porté chance.

Henri SELLIER.

COMMUNIQUE

La Commission spéciale de Recherches des crimes commis par les hitlériens en Pologne poursuit, actuellement, une enquête sur l'assassinat, en 1943, à Gryfice (en allemand Greifenberg), dans la voievodie de Szczecin (Stettin) d'un travailleur forcé polonais, M. Longine Rzepkowski qui était employé chez un menuisier alle-

Les anciens prisonniers de guerre qui se sont trouvés à cette époque à Greifenberg où il existait plusieurs kommandos du Stalag IID et qui sont susceptibles d'apporter leur témoignage permettant d'aider la Commission spéciale susvisée dans la poursuite de l'enquête, sont priés de se faire connaître au siège de l'Union nationale des Amicales de camps de prisonniers de guerre, 68, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 Paris.

ADRESSES A RETENIR

Secrétariat : Paul DARLOY

8, boulevard A.-Gayet 59370 Mons-en-Barœul

Trésorerie: Paul VAN MOERBEKE 65, rue G.-Baratte

59650 Villeneuve-d'Ascq

Président : Cyrille FLIPO 26, rue du Plat 59000 Lille, tél. : 57-25-62

NOTRE GRANDE FAMILLE

GROUPE NORD - PAS-DE-CALAIS

A l'ami Auguste Yard, IID de Phalempin. Tes adresses d'anciens remises à Darloy pour recrutement ont été utilisées voici deux mois, hélas, retour à l'envoyeur pour Arthur Gilliet de Raimes, Georges Dondelinger de Caroin, Paul Debruycke de Douchy-les-Mines, Robert Caron d'Amiens (n'habitent plus à l'adresse indiquée); attendons réponse de Henri Baudelet d'Abbeville, d'Alcide Bombled de Valenciennes, espérons!

Aux amis Fremaux de Lille, à l'abbé Grégoire de Mazingarbe, les fidèles amitiés de Darlov et du bureau Nord - Pas-de-Calais.

Très heureux d'avoir rencontré à la journée U.N.A.C. de Lomme, le 11 mai dernier, les amis Simon Lambert (adhérent) et son épouse de Flines - les - Raches, Georges Dhainaut de Raches, Victor Delcourt II A de Faumont, Marius Devez et Mme, II D de Lille, merci à Julien Deleporte II B (adhérent), de nous avoir présenté ces anciens. Les autres anciens recevrons le « Lien » par mes soins pendant six mois. Ils prendront leur décision pour adhésion éventuelle.

P. DARLOY.

Ont visité le stand U.N.A.C. à la Foire de Lille : Victor Herreng de Marcq-en-Barœul, Gérard Rommelaère, II D d'Azbrouck, Désiré Vertru, II A de Bailleul, Rémi Del-

barre de Mouvaux, Léonard Marceau de Tourcoing, (adhésion), Boutry de Lille (adhésion), Joseph Legrin, II A de Lambersart (adhésion), Studer, II A de Roubaix, Simon Lambert, II A de Flines-les-Raches (adhérent). Un bonjour très amical des anciens de Stargard au pasteur H. Werhlin (Alsace), qui pourrait peut-être nous donner quelques adresses d'anciens.

Tous ces visiteurs et une dizaine d'autres ont reçu un « Lien » et un bulletin d'adhésion. Nous les invitons à se joindre à notre belle Amicale.

A Robert Maxime de Bully-les-Mines. Ton bel article est paru dans le « Lien » d'avril, merci et à bientôt.

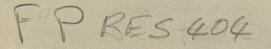
Quelques anciens de Stargard: Migault, Gennevoise, Darloy, envoient leurs amitiés à J. Vandepute, Gueyet, E. Jokum, A. Goyaton, Milo, anciens du théâtre et de l'orchestre du camp.

Essayez de retrouver d'autres adresses de camarades, vous rendrez service à l'Amicale. Merci.

P. DARLOY.

Le bureau Nord déplore le mauvais état de santé de Fernand Delberghe de Tourcoing, nos vœux de prompt rétablissement, donnenous ta nouvelle adresse, merci et

(Suite en page 4)





COMMUNIQUE DE L'U.F.A.C

En exécution des décisions prises en mars 1975 par la dernière assemblée générale de l'U.F.A.C., son bureau a notamment décidé :

- Premièrement, une pétition nationale à faire signer par tous les A.C. et victimes de guerre.
- Deuxièmement, une journée nationale d'action le samedi 14 juin, toute la France.
- Troisièmement, un rassemblement des A.C. de la région parisienne le 14 juin à 15 h 00, place du Palais-Royal.

TEXTE DE LA PETITION NATIONALE

Pour : la défense des pensionnés de guerre ; le respect de l'indexation des pensions militaires d'invalidité.

Monsieur le Premier ministre,

Nous sommes des anciens combattants et des victimes de guerre.

Nous sommes des survivants des grands conflits qui ont ensanglanté le monde :

- guerre de 1914-1918;
- guerre de 1939-1945;
- guerre d'Indochine;
- guerre d'Algérie, Tunisie, Maroc.

Nous constatons que les pensionnés de guerre, les veuves de guerre, les orphelins, les ascendants, les anciens combattants dont certains n'ont que leur pension pour vivre, subissent un grave préjudice financier parce que leur pension, leur allocation ou leur retraite se trouve diminué de 25 % par suite du non respect de l'indexation des pensions, alloca tions et retraites.

Cette indexation n'était d'ailleurs que la conséquence du rapport constant qui devait apporter aux victimes de guerre la garantie d'une parité établie et aménagée par la législation en 1918, 1951 et 1953 entre pensions, allocations et retraites d'une part et le traitement de certains fonctionnaires d'autre part.

Cette garantie a été lésée de plus en plus gravement par les décrets en 1962, 1970 et 1975.

C'est ainsi, par exemple, qu'un pensionné à 100 % qui devrait percevoir au 1° avril 1975 : 21.521 F par an ne touche que 17.368 F.

C'est ainsi, par exemple, qu'une veuve de guerre qui devrait percevoir au 1er avril 1975 : 10.760 F par an ne touche que 8.684 F.

C'est ainsi, par exemple, que le montant annuel de la retraite du combattant est de 573,24 F au lieu de 710,16 F.

En présence de cette situation profondément injuste pour les victimes de guerre, nous vous demandons, Monsieur le Premier ministre, de bien vouloir revenir à l'application correcte de la loi.

RAPPEL IMPORTANT

Le « Lien » étant le titre des journaux de presque toutes nos Amicales, N'OMETTEZ JAMAIS DE MENTIONNER sur vos enveloppes, lorsque vous écrivez à la Chaussée-d'Antin, le nom de votre ancien Stalag et son numéro.

C'est très important pour la distribution rapide du courrier et sa destination exacte.

Code postal du 68, rue de la Chaussée-d'Antin : 75009 Paris.

RENSEIGNEMENTS UTILES

Paiement de la retraite du combattant :

Vous avez soilicité des renseignements sur les conditions d'application de l'article 69 de la loi de finances pour 1975 concernant les modalités de paiement de la retraite du combattant à l'indice 9.

La retraite du combattant au taux forfaitaire ayant été payée annuellement jusqu'à présent, vous exprimez le désir de savoir si cette disposition demeurera en vigueur pour la retraite à l'indice 9.

Je vous informe qu'il est envisagé de régler en deux échéances, comme la retraite du combattant au taux plein, la retraite affectée de l'indice 9.

A cette fin, une démarche est en cours auprès du ministère de l'Economie et des Finances.

D'ores et déjà, je vous signale que les anciens combattants dont l'anniversaire se situe au début de l'année percevront la retraite au taux forfaitaire et, en fin d'année, le rappel différentiel leur sera versé.

Malades rapatriés des Fronstalags ou des hôpitaux militaires de France:

Malade au moment de ma capture par les Allemands, je n'ai pas été prisonnier en Allemagne, mais soigné dans un hôpital militaire en France, sous l'autorité allemande. Réformé et libéré en 1940, est-ce que je peux bénéficier de la retraite anticipée.

REPONSE :

Oui la Sécurité Sociale doit vous valider votre temps de services de guerre comme une période de cotisation et si, de votre mobilisation à votre démobilisation, il s'est écoulé six mois, vous pouvez bénéficier de la retraite anticipée comme vos camarades prisonniers en Allemagne. Si vous éprouviez des difficultés à faire reconnaître votre qualité de prisonnier, il y aurait lieu de solliciter une attestation auprès de l'Office des A.C.V.G.

Rachat des cotisations de Sécurité sociale :

Est-il possible de racheter des trimestres de cotisations et dans quelles conditions ?

REPONSE :

Cette possibilité était accordée aux personnes qui entre 1939 et 1945 ne cotisaient pas parce que leurs salaires dépassaient le plafond d'assujettissement.

Cette possibilité de rachat, forclose depuis le 31 décembre 1972, vient d'être rétablie depuis le 30 mai dernier et jusqu'au 30 juin 1979 par le décret du 22 mai 1974 publié au « Journal Officiel » du 28 mai 1974.

Pour votre cas particulier, renseignez-vous a u p r è s de votre Caisse Primaire de Sécurité Sociale.

LES PENSIONNES DE GUERRE A NOUVEAU LESES PAR LE GOUVERNEMENT

UN COMMUNIQUE DE L'U.F.A.C.

Des lois ont en 1948, 1951 et 1953 organisé un rapport constant entre les pensions de guerre et les traitements d'une certaine catégorie de fonctionnaires.

Des décrets ont, en mai 1962 et janvier 1970, faussé ce rapport et il en est résulté pour les pensions (invalides, veuves, orphelins, ascendants, retraite du combattant) un retard de 21 % sur les traitements

Au lieu de la réparation attendue, le gouvernement a décidé de nouveaux aménagements de la rémunération des fonctionnaires qui vont aggraver cette situation et porter le retard à environ 24 %.

En effet, les <u>fo</u>nctionnaires qui avaient servi de référence au rapport constant vont voir leur traitement calculé sur l'indice 228, alors que la pension de l'invalide à 100 % reste indexée sur l'indice 184

- C'est ainsi qu'à compter du 1er janvier 1975 :
- le montant annuel de la pension d'un invalide à 100 % (1.000 points indiciaires) est de 16.941 F, au lieu de 20.992 F, soit 4.051 F (405.100 AF) en moins;
- le montant annuel de la pension de veuve au taux de 500 points indiciaires est de 8.470 F, au lieu de 10.496 F, soit 2.026 F (202.600 AF) en moins;
- le montant annuel de la retraite du combattant (33 points indiciaires) est de 559 F, au lieu de 693 F, soit 134 F (13.400 AF) en moins.

Par ailleurs, d'autres mesures concernant certaines catégories de fonctionnaires sont décidées, de telle manière que l'amélioration de leur rémunération :

- augmentation de l'indemnité de résidence;
- prime mensuelle de 50 F (600 F par an);

au demeurant légitime en raison de l'augmentation du coût de la vie, ne soit pas applicable aux anciens combattants et victimes de guerre qui se trouvent ainsi lésés.

**

La loi sur le rapport constant a été progressivement vidée de sa substance.

Cette nouvelle agression contre les droits des anciens combattants et victimes de guerre et leurs conditions d'existence appelle la plus solennelle des protestations.

Paris, e 28 février 1975.

UNE EXPOSITION...

« La captivité... et après! »

La section des A.C.P.G. de la ville touristique de Bergues (arrondissement de Dunkerque), dans le cadre des manifestations organisées à l'occasion du trentième anniversaire, présente une exposition ayant pour thème : « la Captivité... et après », y seront réunis des souvenirs, documents, illustrant la vie des camps et des kommandos, prêtés aimablement par les ex gefangenen et par des collectionneurs de la région dunkerquoise. Seront également mis en évidence les nombreuses réalisations sociales du mouvement P.G. et C.A.T.M., ainsi qu'une rétrospective des activités de cette dynamique section de Bergues, durant ces trente années.

Cette exposition sera inaugurée le 8 mai au cours des cérémonies

officielles, elle durera jusqu'au 8 juin.

Installée à l'hôtel des Pompiers, rue de la Gare à Bergues, elle sera ouverte tous les jours de la semaine (sauf le vendredi) de 15 h 00 à 18 h 00, les dimanches et jours fériés de 10 h 30 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 18 h 00. Le 1° juin, jour du vaste rassemblement P.G. et C.A.T.M. à Dunkerque, elle sera ouverte de 8 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00à 21 h 00.

Tous les A.C.P.G., tous les C.A.T.M., leurs familles et amis, sont cordialement invités à venir visiter ce véritable musée de la captivité, le meilleur accueil leur sera réservé par les camarades de Bergues.

André VANNOBEL, ex XIII C, 33, rue Nationale, 59 - Bergues.

Reproche amical

Nous regrettons, mes chers camarades, ce reproche amical, mais reproche tout de même. Non pas envers nous, mais envers d'autres camarades.

Nous recevons de nombreuses demandes de renseignements sur tous nos problèmes, nous vous aidons ou vous conseillons au maximum, et la plupart du temps, pour ne pas dire toujours, nous ne savons même pas la suite qui a été donnée à votre problème?

Nous ne cherchons aucune reconnaissance, ni aucun remerciement, ce que nous faisons, nous devons le faire et le faisons avec le plus grand plaisir, mais cela nous aiderait pour des cas semblables si nous connaissions les résultats de nos conseils et nous pourrions renseigner d'autres camarades avec certitude.

Alors, pourquoi cette négligence, cette désinvolture, cela ne correspond nullement à votre esprit, puisque vous appartenez à votre Amicale, certainement un simple oubli, une indifférence... Il ne le faut pas mes chers camarades, tenez-nous au courant, vous nous aiderez pour d'autres et ce sera notre satisfaction d'avoir pu vous renseigner utilement.

Une autre négligence, pourquoi ne joignez-vous **pas toujours** un timbre à une lettre qui demande une réponse? Vous diminueriez nos frais de plus en plus élevés! Alors là aussi nous comptons sur vous.

Marcel SIMONNEAU.

GRAND RASSEMBLEMENTPELERINAGE DU TRENTIEME ANNIVERSAIRE

LOURDES: 26, 27, 28 et 29 septembre 1975

Les inscriptions étant closes depuis le 31 mars, l'organisation centrale (secrétariat général et agence SIP - Laronde), ne peut plus accepter d'inscription. Toute demande adressée au secrétariat est mise « en attente ». Une réponse est donnée quand la demande comporte un timbre pour la réponse.

Les livrets et insignes seront distribués bien avant le départ à tous ceux qui auront adressé les 20 F d'inscription, le faire sans tarder si cela n'a pas été fait (il ne s'agit pas de l'acompte de 50 F).

Une réunion de travail avec la S.N.C.F. va permettre de planifier les demandes de trains, trains de nuit, de jour, etc.

Nous avons déjà demandé que ceux qui veulent faire le voyage en avion, de nous le faire savoir le plus rapidement possible.

Pour les fiches de renseignements qui seront dans les permanences à Lourdes afin de bien renseigner les camarades qui chercheront un copain de captivité veuillez nous adresser, si vous ne l'avez déjà fait, vos Stalags, vos kommandos, les endroits et votre adresse en France durant la captivité.

Nous avons encore à votre disposition soit à l'U.N.A.C. soit à votre Amicale des cartes postales au prix de 1 F plus frais d'envoi qui vous permettront de faire connaître à vos camarades de Stalags et de kommandos que vous serez à Lourdes et que vous seriez heureux de les y rencontrer.

Voici les adresses des hôtels où se tiendront les permanences des camps, à Lourdes, un plan les situant paraîtra dans le livret que chaque participant recevra.

- Secrétariat général :

 Hôtel de la Chapelle et du Parc, 28, avenue Bernadette-Soubirous.
- Hôtel d'Angleterre, 4, rue Saint-Joseph.

U.N.A.C. et III:

- F.N.C.P.G. et C.A.T.M. :

 Hôtel d'Anvers, 87, rue du
- Bourg.
 A.C.C.A.P. (Cheminots):
 Hôtel Saint-Rochet et Michel-Ange, 6, place Jeanne-d'Arc.
 U.N.E.G. (Evadés):
- U.N.E.G. (Evades):

 Hôtel de Florence, 42, rue de Pau.
- A.S.P.I.S.:

 Hôtel du Parvis, 19, quai Saint-Jean.
- A.P.G.I.S. (Internés en Suisse):

 Hôtel de Biarritz, 7, place
 Jeanne-d'Arc.
 Rawa-Ruska (325) et Kobierzyn
- (360) :Hôtel de la Chapelle et du Parc, 28, avenue Bernadette-Soubirous.
- Oflags et Stalags I:

 Brasserie Le Gave, 17 quai Saint-Jean.
 Oflags et Stalags II:

place de la Merlasse.
Oflags et Stalags IV:
— Hôtel de la Source, 8, rue du

- Hôtel Les Sanctuaires », 5,

- Docteur-Boissarie.
 Oflags et Stalags V:
 Hôtel Le Panorama, 13, rue
- Sainte-Marie.
 Oflags et Stalags VI :
 Hôtel de la Providence, 11, rue
- Massabielle.
 Oflags et Stalags VII:
 Hôtel Le Mont Thabor, 6, rue
 Reine-Astrid.
- Oflags et Stalags VIII :

 Hôtel Sainte-Thérèse-d'Avila, 10, rue de la Fontaine.
- Oflags et Stalags IX:

 Hôtel Marquette, 15, quai Saint-Jean.

 Oflags et Stalags X:
- Hôtel Mirasol, rue Reine-Astrid.
 Oflags et Stalags XI:
 Hôtel Sainte-Rose, 2, rue des Carrières-Peyramale.
- Oflags et Stalags XII:

 Hôtel d'Irlande, 16, rue des
 Carrières-Peyramale.
 Oflags et Stalags XIII:
- Hôtel de l'Europe, 38, avenue Peyramale.
- Oflags et Stalags XVII:

 Hôtel de Genève, 34, boulevard de la Grotte.
- Oflags et Stalags XVIII:

 Hôtel Roc de Massabielle, 3, rue Reine-Astrid.

Toute correspondance à : Père de Metz, quartier Li

 Père de Metz, quartier Luther-King, 461001, 77190 Dammarieles-Lys. Tél. : 439-48-34. Joindre toujours un timbre pour la réponse, merci.

Marcel SIMONNEAU.

LE LIEN

Publication mensuelle 68, rue de la Chaussée-d'Antin Paris (9°)

Georges ROCHEREAU Directeur de la publication :

Abonnement: UN AN: 12 F

Imprimerie ADAM 4 bis, rue Nobel, Paris (18°)

RETRAITE DU COMBATTANT

Pour la même carte :

Taux entier (33 points) appliqué à nos valeureux anciens de 14-18 573,24 F par an.

Pour les autres, c'est-à-dire nous : 156,36 F par an ! Concluez vous-mêmes, essayez de comprendre!

VIVE LA JUSTICE appliquée aux A. C., à cause d'un décret et malgré une loivotée.

ACTIVITÉS INTERDÉPARTEMENTALES

L'U.N.A.C. CHEZ RICARD

Les membres du bureau de l'U.N.A.C. étaient reçus le 15 février dernier à Clairefontaine-en-Yvelines, près de Rambouillet par la maison Ricard.

Recus par Monsieur Marchonnet, directeur de cette magnifique propriété, destinée aux réceptions offertes par la maison Ricard, à des séminaires, au stage de l'équipe de France aussi et au repos salutaire de son personnel, nous avons pu admirer le cadre agréable, reposant de cette somptueuse demeure et de ce parc particulièrement bien entretenu, lieu de parfait repos et de détente.

Nous avons été particulièrement sensible à l'accueil qui nous a été réservé et au succulent repas qui nous a été servi.

Un grand merci à la maison Ricard, à Monsieur Marchonnet en particulier et qu'ils soient assurés de notre très profonde reconnaissance, merci aussi à notre camarade Crouzit, délégué de l'U.N.A.C. pour la Charente à qui nous de-vons ce contact et la possibilité de cet agréable séjour.

Marcel SIMONNEAU.

ALLIER

Notre camarade Georges Hugin, délégué de l'U.N.A.C. (c'est-à-dire de toutes les Amicales d'anciens P.G.) pour le département de l'Allier se tient à la disposition de tous les camarades pour tous renseignements concernant problèmes Sécurité Sociale et P.G.

Retraites du combattant et professionnelle; Mutuelle chirurgicale section de Saint-Pourçain, paie-ment des cotisations et délivrance de prise en charge.

Une permanence est assurée les 1er et 3e samedis de chaque mois à la salle de l'ancienne Justice de Paix, cours des Bénédictions à Saint - Pourçain - sur - Sioule, de 10 h 00 à 12 h 00.

Vous pouvez également lui écrire à Briailles, 03500 Saint-Pourçain-sur-Sioule, ou lui téléphoner au (70) 45-30-87.

RHONE

Visite au Centre médical de l'Argentière:

Le 22 février 1975, par l'Amicale des Stalags IX : Parrot, Tognan, Jourdan, Bardin.

Pour une fois le soleil est avec nous, nous traversons l'ouest lyonnais très verdoyant, avec déjà quelques arbres en fleurs. Arrêt sur la route de Montbrison pour voir notre cher Meyrigne, lequel va aussi bien que possible, il se tient au chaud, l'appétit marche et son moral se maintient. Nous atteindrons ensuite le Centre médical où M. Giret et quelques autres P.G. nous attendent. Partagés en deux groupes, nous allons visiter les alités. Nous retrouvons Carrat, Noël, Varenne, déjà vu en décembre dernier, Picard, un revenant dont les bronches fonctionnent mal, plusieurs nouveaux arrivés en janvier, avec qui nous faisons connaissance. Michelin nous accompagne, toujours serviable, et sa connaissance des lieux est utile.

Nous rejoindrons plus tard nos hôtes habituels et, autour d'une grande table, les malades valides et les visiteurs poursuivent leurs conversations jusqu'en fin d'après-

Nous repartirons après avoir donné rendez-vous au 26 avril, visite par l'Amicale des Stalags

Au Centre ce jour : Courbon (Stalag I), Vey (VI), Treille (VI), Chancolon (VII), Jacquet (VII), Noël (X), Carrat (IX), Blein (XII), Juvin (XII), Picard (XVII), Varenne, Garcin, (tous deux des III), Desplantes

Réception rue Joseph-Serlin

Le jeudi 3 avril, nos amis de l'Office départemental du Rhône étaient invités à un vin d'honneur à notre siège.

Cette petite réunion annuelle est toute simple et se passe toujours très agréablement. Sous la direction de Monsieur Poncet, secré-taire général de l'Office, cette équipe de « fonctionnaires », est très active et très occupée : Service social des victimes de guerre,

de cartes de combattants, retraite au combattant, etc. Les services que nous leur demandons sont très nompreux et toujours examinés avec bienveillance.

Nous remercions vivement M. le secrétaire général et son adjoint et Messieurs les agents de l'Office, pour les soins qu'ils apportent aux demandes de subventions, dont nombre de veuves et de camarades sont bénéficiaires.

président Parrot présida ce bon vin d'honneur et accueillit les invités par des paroles de remerciements. M. Poncet répondit en soulignant la lourde tâche qui incombe à un aussi petit nombre d'agents pour un département très important.

Pagay assura le soutien de l'U.N.A.C. aux Offices départementaux et souhaitant que bientôt l'U.N.A.C. siège au Conseil d'administration de l'Office national.

Parrot, Pagay, Sébelin, Tognan, Chatenoud, Besson, Vainchtock, Oreloff, Bassaglia représentaient leurs Amicales respectives.

Réception des anciens P.G. 14-18:

C'était une bien agréable réunion qui eut lieu le 18 mars en fin d'après-midi. Nous avions invité nos camarades anciens prisonniers de la guerre 14-18, leur Association groupe encore quelques res1 capés de la grande guerre et c'était un grand honneur pour nous que de recevoir une douzaine de leurs représentants. Leur humeur joyeuse faisait plaisir à voir, nous avons bavardé pendant quelques heures en trinquant bien sûr, admirant leur dynamisme remarquable pour leur âge. Puisons dans leur exemple, le courage nécessaire pour continuer nos efforts.

Souhaitons de maintenir longtemps encore ce lien d'amitié entre nos deux générations.

Compte rendu de la visite de l'Amicale des VIII à la Maison départementale d'Albigny le samedi 22 mars 1975:

Meunier, Scarbotte, Courtois, Le Toine Bardin (délégué porte-dra-peau de Pro-Patria), nous trouvons ces camarades à l'heure du rendez-vous. Après avoir visité Thomann et Mercier, toujours retenus à la chambre par leur état de santé, nous rejoignons les dix-sept P.G. qui ont pris les devants.

Un nouveau, venant de Sainte-Foy, que nous avions vu en décembre 1974, nous accueille chaleureusement, il fêtera d'ailleurs généreusement son arrivée parmi nous, en offrant quelques bouteilles d'un bon beaujolais, très apprécié par tout le monde.

Le casse-croûte se déroule comme d'habitude avec bon appétit et les chansons fusèrent de toute part, il faudra songer à établir un tour pour les chanteurs, car à un certain moment, il y eu « pléthore de candidats ». Mais, hélas, le temps passe vite, nous prenons congé et rendez-vous est pris pour le 31 mai avec l'Amicale des X et XI.

Présents : Guillerme et Lefaure, P.G. 14-18, Robellet des I, Jillet, Juston des II, Varraux des III, Chapavayre des IV, Ulmann des V Posselt, Orgeret, Semonin des VI, Fesquier des VII, Hobert des VIII, Chadier des IX, Mercier des XI, Rougis, Faure des XII, Raimont des XVIII, Thomann Frontstalag, Dedieu

Marcel DUIVON.

MAINE - et - LOIRE

Le délégué de l'U.N.A.C. pour le Maine-et-Loire, notre dévoué et actif camarade Henri Storck, 123, avenue du Général-Patton à Angers, tient tous les jours une permanence pour tous les amicalistes de toutes les Amicales.

Cette permanence se tient au café « David-d'Angers », 40, rue David-d'Angers à Angers.

Camarades de toutes les Amicales et en particulier vous des III et des XII, venez-y souvent, régulièrement, nombreux, vous y serez accueillis à bras ouverts.

Qu'on se le dise... et donnezvous rendez-vous à cette permanence amicale et sympathique!

SARTHE

La Commission des Amicales sarthoises s'est réunie le samedi 1^{er} mars sous la présidence de Jouin (III). Etaient présents : Bareilles (I), Beaupied et Opportune (III), Chartrain (IV), Descharreaux et Toutain (XII), Langlais et Rous-set (XIII), Rousseau (XVII - XVIII). Excusés: Decouard (V), Leveau (VIII), Baligand (Oflag XVII).

La journée amicaliste du 9 mars est étudiée longuement. Les anciens des Stalags IV C, XII, XIII et Oflag IVD, se réuniront séparément puis se joindront aux III pour la séance plénière. De nouvelles inscriptions sont prises pour le repas. Il semble que les IV C seront très peu nombreux. De l'avis général, pour les A.P.G. habitant le département, les convocations individuelles sont plus valables que les articles de presse.

La Commission désigne ses représentants à a séance de travail du Congrès. Suit la distribution des étiquettes pour les colis de Pâques offerts par les Amicales.

Jouin résume les rapports en vue de l'assemblée générale de l'U.N.A.C. où il se rendra puis donne connaissance des diverses manifestations départementales ou nationales auxquelles il invite les amicalistes à participer nombreux. Il regrette le manque d'activité de quelques Amicales départementales et annonce qu'il va rechercher un responsable pour les VI.

Les responsables d'Amicales exposent ensuite leur action : galettes des rois, réunions familiales et sorties, concours de cartes, envoi de colis, attribution de secours et visites.

Pour terminer on procède à la reconduction du bureau composé Présidents d'honneur : Daudibon

(IV, et Perrault (III). Président : Jouin (III). Vice-présidents : Baligand (Oflag XVII), Rousset (XIII), et Rousseau (Stalags d'Autriche).

Secrétaire : Descharreaux (XII). La trésorerie reste assurée par Scherrer, comptable A.C.P.G. (IV).

U.N.A.C. - NORD

Compte rendu de la séance du lundi 7 avril 1975

Etaient présents : Paul Gasz de l'Oflag XVII. Florimond Segard des I. Paul Van Moerbecke des II. Cyrille Flipo des II. Paul Darloy des II. Georges Tillier des III. Jacques de Baralle des III. Gérard Lemaire des VI. Charles Lacroix des VII. Lucien Hespel des IX. Maurice Dupont des XI. Maurice Cousin des XII, délégué pour Lourdes.

Ernest Langlois des XII. Victor Podevin des XIII. Daniel Lhuillier des XIII. Gérard Depraete des XIII. Léon Lenfant des XIII Victor Engrand des XIII. Constant Quenelle des XIII. Abbé J.-M. Clabaut des XVII et XVIII.

Etaient excusés : Colonel Carnoy de l'Oflag IV D. Fernand Houppe des Aspirants. Robert Maréchal des III. Henri Leroy des IV Louis Loridan des XII. Robert Rancelot des III. Félix Gabriel des XVII et XVIII.

Séance ouverte à 18 h 45, Jacques de Baralle fait part des excuses reçues. Le compte rendu de la séance du 3 mars est adopté à l'unanimité. A la suite des décès de Robert

Delvarre des XIII et de Marius Bol des IA et IB, une carte de condoléances a été adressée aux familles de ces deux camarades disparus. Une bonne nouvelle, le poste de

secrétaire général de l'Office a été déclaré vacant. Nous pouvons donc espérer une nomination rapide.

Le mandat de Jacques de Baralle comme membre de l'Office des anciens combattants et victimes de guerre est renouvelé pour quatre années.

Marcel Simonneau de l'U.N.A.C. nationale a pu faire paraître dans les Liens des III, des XII et des XIII la date du 11 mai à Lomme. III sera parmi nous. II félicite l'U.N.A.C. - Nord pour le stand de la Foire de Lille, moyen efficace de nous faire connaître. Il continue ses démarches pour nous donner la ventilation des fonds de l'Office national et espère aboutir.

Maurice Dupont représentera l'U.N.A.C. le 9 avril pour la réunion organisée par la préfecture pour la mise au point des manifestations du 8 mai.

Maurice Dupont des XI a réalisé un travail précis sur la retraite des A.C.P.G. La mise au point permettra l'impression de 200 notices explicatives qui seront à la disposition des visiteurs de la

Foire. La journée des IX du dimanche 16 mars a obtenu un très grand succès grâce au dévouement de Lucien Hespel et de toute son équipe dynamique. Jacques de Baralle félicite Lucien Hespel et insiste sur la magnifique tombola qui fit la joie de nombreux convives.

Journée du 11 mai. Chaque Amicale est invitée à prélever le nombre d'invitations nécessaires au stand de la Foire.

Ernest Langlois avec méthode et précisions aborde la question du stand qui doit être « tenu » du 11 au 21 mai inclus. Il dresse la liste des camarades qui acceptent la mission de donner aux visiteurs toutes les explications utiles. Pas de problème quant au nombre de volontaires, la liste est complète. Notre stand, plus réduit en surface que celui de l'année dernière sera installé dans l'allée numéro 1 du Grand Palais numéro 7009.

Il est prévu quatre paquets d'imprimés et le livre d'or, l'imprimé pour les adhésions payantes de suite à 15 F. Un second pour nom et prénoms, adresse exacte, pour ceux qui hésite encore à adhérer, un imprimé portant la liste des Amicales et de leurs responsables et enfin la notice de Maurice Dupont concernant la retraite. Nous pourrons aussi remettre des imprimés de demande de cartes et de demande de retraite. Il sera vendu des cartes du mémorial au prix de 1 F minimum.

Deux troncs seront installés aux extrémités du stand. Chaque soir les responsables du stand U.N.A.C. déposeront les troncs au stand tenu par Langlois.

Florimond Segard aura la gentillesse de recouvrir le fond du stand par un tissu adéquat. Jacques de Baralle et plusieurs camarades installeront la documentation, les photos, les slogans dès le jeudi 10 avril. Il est entendu que les préposés à la tenue du stand entreront gratuitement dans l'enceinte de la Foire après s'être fait connaître au Centre d'accueil.

Ernest Langlois donne enfin les ultimes recommandations aux préposés pour que le stand remporte un franc succès.

Lourdes, Maurice Cousin des XII nous donne les renseignements suivants.

A ce jour, 7 avril, nous avons 935 inscriptions. Un certain nombre se déplaceront en voiture persontrain. 859 certaines difficultés à résoudre pour « allonger le convoi ». Hébergement difficile suite à l'offensive « tous azimuts » lancée début mars alors que les informations étaient pessimistes, nous avons obtenu enfin 200 places supplémentaires. Il reste encore à trouver 150 places pour l'hébergement. Les tractations en cours portent la recherche de places chez l'habitant, dans les communautés religieuses, voire dans les terrains de camping et en dernier ressort dans les localités voisines qui affichent déjà presque complet.

Dès maintenant, les inscriptions seront prises avec des réserves expresses, pas d'exigences quant au transport (plus de couchettes probablement) et pour le logement à l'extérieur.

Nous félicitons sans réserve Maurice Cousin pour son sens de l'organisation, pour sa tenacité et pour l'énorme travail réalisé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 25. Prochaine réunion le lundi 5 mai à 18 h 45. Il faudra faire la dernière mise au point de la journée du 11 mai.

> Le Secrétaire, Paul DARLOY.

TRENTIEME ANNIVERSAIRE RASSEMBLEMENT INTERREGIONAL DES P.G.

des départements : Maine-et-Loire, Mayenne, Sarthe, Ille-et-Vilaine, Vendée, Deux-Sèvres, Indre-et-Loire, Loiret, Manche, Morbihan, Loire-Atlantique, Calvados

ET C.A.T.M.

LE 29 JUIN 1975 A CRAON (Mayenne) au château

PROGRAMME

9 h 30 Rassemblement sur la prairie face au château.

10 h 00 Messe en plein air, célébrée par Monsei-gneur CARRIERE, évêque de Laval.

11 h 00 Défilé avec tous les drapeaux et la participation de la Musique militaire de la IIIe Région.

Sur la prairie du château, installation pour 12 h 30 le déjeuner. Pique-nique (apportez votre panier, mais le ravitaillement sera possible sur place :

> casse-croûte, pâtisseries, glaces). Places assises. Buvettes. Les magasins d'alimentation de Craon seront ouverts.

> biftecks, saucisses, garnitures frites et pain;

Rassemblement des P.G. par Oflags, Stalags et des C.A.T.M. Exposition de souvenirs de captivité, attrac-

tions, fête champêtre. Discours du Président fédéral : Georges 15 h 00 LEPELTIER.

16 h 30 Concert par la Musique militaire.

Ce rassemblement groupera derrière 1.000 drapeaux, plus de 12.000 anciens P.G. et leurs familles. Anciens P.G. venez retrouver vos camarades, les

P.G. de Craon vous attendent et vous souhaitent la bienvenue.

- Nouvelles de notre Grande Famille -

(Suite de la page 1)

NOS JOIES

Nous avons le plaisir d'apprendre la naissance de Mlle *Laetitia Syl*vestre Chmielarski née le 27 mars 1975.

Nos vœux de bonheur et de bonne santé à cette petite-fille adorée de sa grand-mère Mme Sylvestre de Sallaumines.

Louis Delhomme, 26 - Tain-L'Hermitage:

Paie et adresse toutes ses amitiés à tous.

André Boisgontier, 53 - Mayenne :

Avec mes excuses pour le retard. Amical souvenir et bonjour à tous les camarades du « Germania Platz », kommando D et Wismar, et principalement à tous ceux de l'orchestre et de la troupe théâtrale de Marcel Camus et Cie...

Ernest Hanchin, 39 - Poligny:

Avec mon bon souvenir aux anciens du II C. Merci pour eux.

René Chazelas, 24 - Mussidan :

Avec mon meilleur souvenir et tous mes vœux à tous. Pour le «Lien» et pour tous mes camarades dans la peine.

Ils seront sensibles à tes bons vœux.

Georges Chanel, 69 - Caluire-et-Cuire:

Mes amitiés à notre ami *Manin*.

Il te retourne ses bons vœux et amitiés.

der dans nos efforts de regroupement.

des promesses... que l'on n'a pas toujours tenues !

Nous comptons sur vous, et d'avance, merci.

PRENOMS

NOMS

De la part de

Ed. Rigot, 51 - Villers-sous-Châtillon:

Avec mes excuses pour ce retard. Tu es tout excusé et ce substantiel règlement sera pour l'année 1975. Amical bonjour à tous les copains.

Lucien Alavoine, 59 - Mons-en-Barceul:

Bonnes amitiés à tous.

Louis Marquet, 63 - Clermont-Ferrand :

Un peu tardivement mais bien sincèrement, je vous présente mes vœux pour vous et vos familles.

Je souhaite une longue vie à notre journal que je lis avec grand plaisir.

Je profite de la présente pour joindre un chèque en paiement de ma cotisation pour 1975 et pour venir en aide à mes camarades qui souffrent. Amitiés et bon courage.

Sois remercié de tout cœur de ton généreux geste qui profitera, sois-en certain, à nos malheureux ou malchanceux.

DES NOUVELLES DE NOS MALADES

Auguste Blondel, 50 - Mesnil-Gilbert :

Merci de tout cœur de la gentillesse que vous m'avez fait.

Je suis très heureux de voir que la solidarité des anciens prisonniers n'est pas un vain mot. Ma santé est toujours délicate, heureusement que j'ai le fauteuil roulant pour me déplacer.

Je joins à ma carte un chèque pour payer l'abonnement au jour-

ADRESSES

nal que j'aime recevoir. Bonne année et bonne santé à tous les camarades P.G.

Profonde reconnaissance et sincère amitié à tous.

Que voilà des paroles réconfortantes à l'égard de l'Amicale. Bien sûr, cher ami, nous ne saurions oublier ceux qui souffrent ou sont handicapés... et c'est là, vois-tu que nous puisons la force de continuer l'œuvre d'entraide que nous avons entreprise depuis de si logues années. Bon courage à to et nos vœux renouvelés.

Nestor Saloppe, 62 - Saint-Pol:

Merci de votre envoi que je viens de recevoir avec grand plaisir.

Grand merci à tous les amicalistes et principalement à ceux du II C, kommando 428. Je tiens à vous signaler que ma santé est très bonne pour le moment. Je vous demande à l'avenir de diriger vos dons sur des camarades plus nécessiteux que moi.

Avec mes sincères remercie-

Sommes parfaitement heureux de te voir sorti d'embarras et prenons note de réserver notre aide à tous ceux qui ont besoin de nous.

Comptant sur ta fidélité pour l'Amicale, crois en nos amitiés.

DES NOUVELLES DE NOS MALADES ET NOTRE SOLIDARITE

Mme G. Simoneau, Chavagne:

Comme chaque année, je viens vous offrir à tous les membres de l'Amicale, mes vœux de bonne et heureuse année, ainsi que de bonne santé, car je ne peux pas oublier tous les amis de mon regretté mari, dont vous avez connu les mêmes peines. Pour moi, ma santé reste très médiocre, je connais quelques difficultés pour écrire, aussi veuillez m'en excuser.

Mon fils est toujours avec moi, me causant beaucoup de peine pour son avenir.

RECHERCHES

A la demande de notre camarade Georges Le Garzic, des Côtes-du-Nord, nous faisons paraître un avis de recherches pour l'aider à retrouver son camarade Robert Jarnac interné à Rawa-Ruska et au Stalag II E, ce camarade habitait Paris avant la guerre.

Nous vous remercions par avance des renseignements que vous pourriez nous communiquer pour nous aider dans nos recherches.

Adressez tous renseignement à l'Amicale.

Je vous adresse mon affectueux souvenir.

Bon courage, chère Madame, nous ne vous oublions pas.

Alexis Parillaud, 03 - La Barre :

C'est avec un peu de retard que je «viens vous remercier, mais veuillez m'en excuser car la santé n'est pas ce qu'il y a de mieux, mais le moral ne baisse pas, heureusement j'espère des jours meilleurs et je suis persuadé qu'il y a encore des copains P.G. qui malheureusement sont pires que moi.

Je vous adresse un mandat de 50 F pour ma cotisation et le reste bien médiocre pour vos bonnes œuvres.

Sois remercié chaleureusement pour tous nos camarades ainsi que de tes paroles de réconfort.

DES NOUVELLES DE

René Faure, 43 - Brioude :

Avec mes meilleurs vœux pour l'année nouvelle. La prospérité pour l'Amicale et mes félicitations à ceux qui la font marcher. Avec toujours comme tous les ans, mon amical bonjour à tous les anciens du II C et toujours plus particulièrement à Gustave Manin. Amitiés à tous.

L'ami Manin te remercie et t'adresse avec toute l'équipe du II C ses bons vœux.

Pierre Bouyssou, 46 - Martel :

Avec mes vœux de bonne et heureuse année.

Pierre Petit, 59 - Wattrelos :

Avec mes excuses pour ce retard et mes meilleurs vœux Tu es tout excusé et au plaisir de te revoir soit à Paris, soit dans le Nord.

Nicolas Moucheron, 59 - Maubeuge : Merci pour le journal des Sta-

lags II A, C, D, E.

Sommes heureux s'il peut te faire plaisir et t'intéresser.

Paul Caillau, 82 - Moissac :

Renouvellement de l'abonnement « Le Lien » pour 1975 avec tous mes vœux.

Jouanisson, 59 - Le Quesnoy:

Avec mes regrets pour ce retard, mais cause, grève des P.T.T.

Merci, le principal reste qu'en définitif tu n'aies pas oublié. P. Vacheron, 42 - Feurs :

Je pense que malgré mon retard et la grève des P.T.T. vous recevrez avant le tirage le montant du carnet de bons de soutien 1974... J'y joins ma cotisation 1975 et un surplus pour votre caisse de solidarité.

J'en profite pour vous présenter mes vœux les plus sincères pour l'année 1975, à ceux du bureau et aux anciens du Nordenham. Peut-être nous retrouverons-nous au rassemblement de Lourdes, ce sera ainsi l'occasion d'évoquer les vieux souvenirs. Mon bien amical souvenir à tous.

Jacques Graechen, 78 - Choisy-le-Roi :

Avec son fidèle souvenir et ses vœux bien sincères.

A découper suivant le pointillé

BULLETIN D'ADHESION

Je soussigné, déclare vouloir adhérer à l'Amicale nationale des anciens prisonniers de guerre des Stalags II ACDE

après avoir pris connaissance des statuts.

Nom:
Prénoms:
Adresse:
Date de naissance:
Immatriculé au Stalag sous le N°
Kommando

enveloppe ce bulletin à l'Amicale nationale II ACDE, 68, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 Paris. N'oubliez pas de nous adresser le montant de votre adhésion, dont le minimum est fixé à 15 F, par mandat ou versement à notre Compte Chèque Postal La Source 30.175-35.

Les Bonnes

REGROUPONS-NOUS

Nous demandons à nos adhérents de vouloir bien nous secon-

Que chacun remplisse et nous retourne la liste ci-dessous

Nous enverrons, de la part de l'auteur de cette liste, un numéro

d'adresses qu'il a sûrement conservées du temps où l'on se faisait

du « Lien » à chacune de ces adresses et, ainsi, peu à peu, nous re-

constituerons notre grande famille que la dispersion n'a pas désunie.

DE PROVINCE.

riobert Jessel (II A), route de Bordeaux à Langon, reçoit et recevra toujours les amis des II pour leurs assurances et conseils.

Gagliardini, 8, rue Saint-Philippe, Nice, Bar de la Plage. Meilleur accueil.

Jean Legras (II C), route d'Eper-

nay à Chouilly, par Epernay. Champagne.

**Philibert Dubois (II E), Venteuil, par Epernay. Champagne.

Ruet (II E), rue de Belfort, Audincourt (Doubs). Concessionnaire Peugeot. Téléphone 91-56-93.

Gaston Braun, 88 - Evital-Claire-fontaine.Peinture et Décoration, tout à votre service.

Etablissements Marchand Frères, M. Désiré Langlet (ex II D), boulevard Poincaré, 62 - Béthune. « Saredos » : Reliure - dorure ; sérigraphie ; drapeaux - écussons ; pavoisements - illuminations ; impression à chaud sur plastique ; pochettes dorées pour livrets de famille ; housses plastiques - cadastre ; fournitures administratives. M. Armand Lebailly, président directeur général, vice-président du groupe Nord, 9, rue Victor-Hugo, 59 - Saint-André-lez-Lille. B.P. 6. Tél. 55-33-62.

H. Plivard, agence Motobécane, Trun (Orne).

Henry Bailly, avenue Paulin-Enfert, Gien (Loiret). Maréchalerie.

Marcel Brain, 10 - Romilly. Serrurerie, construction de remorques agraires.

M. Delattre, Estérel-Parc, 06 - Mandelieu. Artisan couvre-lits et édredons piqués. Tél. 38-95-96.

André Boisgontier, 8, rue Parmentier, 53 - Mayenne. Horloger. René Durand, Electro-Ménager, 83 - Saint-Cyr.

G. Gouley, Horlogerie-Bijouterie, 5, place Jean-Jaurès, 89 - Vermenton. Tél. 184.

Banon et Fils, Distillateurs, 04 - Digne-les-Bains. Miel pur de Haute-Provence. Essence de lavande.

Maison Pouchain - Leclercq, tissus, soieries, nouveautés, 76, rue du Général-de-Gaulle, 59 - La Gorgue.

La "Soupe est Maigre"
Pour nos amis artisans
Donnez-leur votre
préférence

Adresses

... ET CELLES DE PARIS

André Maze (II A), rue des Solitaires, 75020 Paris. Assurances tous genres. BOT. 70-34.

Geoffroy (II A), rue de Crussol, Paris. Transports. 355-52-86.

Gustave Manin (II C), cité Popincourt, 75011 Paris. Artisan repousseur moderne et restauration d'ancien. ROQ. 19-05.

Marius Boursy (II C), 52, rue Condorcet, 75009 Paris. Bar.

Chaim Herszligowicz, 115, avenue Parmentier, 75011 Paris. Tailleur. OBE. 85-36.

Bernard Doroy (II A), 11, rue St-Lazare, Paris. Comptable contentieux. TRU. 71-08. Marcel Ferret (II A), 40, avenue du Clocher, Aulnay-sous-Bois. Fruits et Légumes. Tél. 929-70-79.

David Gorentin (II A), 80, rue de Rivoli, Paris. Chirurgien-dentiste. ARC. 05-39.

Roger Laine (II A), passage Pecquai, 75003 Paris. Confiserie. ARC. 69-90.

Marcel Boyenva, Wavignies (Oise). Couverture, plomberie, chauf-

fage, appareils sanitaires. Tél. : 6.

Mme Noailles, veuve de notre

ami *Joseph* (II Å), 16, rue Saint-Marc, Paris. Bar-tabac.

Gaston Robin (II A), 5 et 7, rue Jacques-Cartier, 75018 Paris. Chauffage central. Tél. MAR. 09-37.